

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.  
Les visiteurs doivent se présenter à la réception,  
ils sont sous la responsabilité de leur hôte, qui s'acquittera de la redevance prévue.  
Pour la barrière automatique, un badge est remis par emplacement.  
La somme de 30 € sera notée automatiquement sur la facture à l'arrivée et déduite au départ à la restitution du badge.

## I - EMBLEMENTS

La prestation comprend :  
1 emplacement pour camping-car.  
ou 1 caravane ou 1 tente avec 1 moyen de locomotion .  
+ le nombre de personnes, selon tarifs affichés.  
+ électricité si nécessaire (prise française et /ou européenne) prévoir rallonge.  
+ chien tenu en laisse : tatoué ; vaccin à jour (chiens 1° et 2° catégorie interdits ).  
Frais de réservation 13 € non déduits.  
Pas + 6 personnes par emplacement.

## II - HEBERGEMENTS : BUNGALOWS/CARAVANES/MOBIL-HOME.

- \* Mobil-home avec sanitaires
- Pas de sanitaire dans les caravanes, ni les bungalows.
- Le prix comprend :  
Le nombre de vacanciers prévu au contrat .  
Les personnes supplémentaires ne seront pas acceptées.
- \* Une voiture par emplacement  
l'eau, le gaz, l'électricité
- \* l'accès aux équipements collectifs du camping (lavabos, toilettes, bacs à linge et bacs pour vaisselle eau chaude et eau froide).
- \* l'accès aux animations, services et équipements de loisirs, à l'exception de ceux indiqués avec supplément
- \* nos hébergements sont entièrement équipés en ustensiles de cuisine, vaisselle, mobilier, couvertures et traversins.
- les draps ne sont pas fournis, location sur place selon demande .

## III - TAXE DE SEJOUR

Le montant de la taxe de séjour n'est pas incluse dans le prix du séjour . Voir tarifs.

## IV- FRAIS DE DOSSIER

Des frais de dossier d'un montant de 31€ vous seront facturés lors de votre réservation pour tout hébergement à partir de 4 nuits.

## V- RESERVATIONS et Conditions de règlement.

La réservation ne sera valable qu'après le règlement de l'acompte et la confirmation par le camping .  
-Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, un acompte de 30 % du montant du séjour, majoré des frais de dossier, doit être réglé lors de la réservation  
-Le solde doit être réglé 30 jours avant la date de votre arrivée  
-Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'intégralité du montant du séjour majoré des frais de dossier doit être effectuée lors de la réservation.  
Tout séjour écourté au début ou à la fin est dû dans son intégralité.

## **VI- ANNULATION**

En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez à devoir :

- les frais de dossier
  - un montant égal à 30 % du coût intégral de votre séjour, en cas d'annulation à plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
  - Le montant intégral de votre séjour, en cas d'annulation à moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
- Toute annulation de réservation doit être effectuée en lettre recommandée avec accusé de réception. (Joindre justificatifs) .

## **VII- DEPOT DE GARANTIE**

Un dépôt de garantie de 150 € vous sera demandé à votre arrivée. Il vous sera restitué à la fin du séjour, après inventaire et déduction d'éventuels frais de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

(ménage, remise en état des éléments électroménagers.

Une somme forfaitaire de 50 € sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ

## **VIII- HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART :**

-Les arrivées en hébergement s'effectuent entre 16 heures et 20 heures le samedi.

En cas d'arrivée après 20 heures, il est impératif de prévenir la réception.

-Les locations sont conservées durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, elles cessent de vous être réservées et la totalité du coût du séjour sera retenue.

-Les départs sont prévus le samedi uniquement entre 8 heures et 10 heures sur rendez-vous auprès de la réception. Les rendez-vous sont à prendre au plus tard la veille de votre départ.

## **IX- MODALITES DE PAIEMENT :**

Chèque, Espèces, Mandat lettre, Chèques vacances (ANCV), cartes de crédit (Visa, Eurocard, Mastercard),

Virement sur compte bancaire : Crédit Agricole, 7 route du Loch, 29555 Quimper Cedex 9

Attention : Dans toute la mesure du possible, il est préférable de ne pas effectuer de virements ceux-ci engendrent des frais dépendant des services étrangers des organismes bancaires qui vous seront imputés.

Seules les sommes effectivement reçues par le camping seront retenues pour la location..

## **IX- ASSURANCE :**

Il appartient au client de présenter la police d'assurance R.C en cours de validité à l'arrivée.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

## **10. REGLEMENT INTERIEUR**

Toute personne séjournant au « Camping du Phare » doit lire et respecter le Règlement Intérieur du camping affiché à l'entrée du site.

En cas de litige, le tribunal de Brest est seul compétent.

S.A.R.L CAMPING DU PHARE , LE PHARE. 29890 BRIGNOGAN PLAGES

R.C . BREST Siret : 32209590200027

N° intracommunautaire : FR 05322095902

Arretédu 25 juin 1996 : 2 étoiles *mention* « TOURISME » 144 emplacements